



Yves Schwartz

Entretien^① avec Jean-Claude Sperandio et Annie Drouin
(21 décembre 2017)

C'est évidemment un très grand plaisir pour moi d'écrire l'introduction de ce bel entretien avec Yves Schwartz. Ce sera, de plus, un hommage à cette amitié que nous avons construite depuis que Jacques Duraffourg a eu la bonne idée de me faire venir à Aix, découvrir l'approche de l'Ergologie.

Je n'étais pas vraiment convaincue au départ. Il me semblait que la conception que je défendais d'une Psychologie du travail en lien étroit avec l'Ergonomie de l'activité, donc au croisement de plusieurs disciplines scientifiques, suffisait à mes enseignements, au développement des interventions que nous menions au Portugal et aux modes de collaboration que nous établissions avec les protagonistes de ces recherches. Il est vrai que les perspectives étaient proches. C'était cependant méconnaître la portée de la conceptualisation ergologique, le pouvoir heuristique de cet héritage conceptuel bâti « en adhérence » avec les situations concrètes de travail.

J'y suis arrivée, concrètement, dans le cadre de mon dialogue avec Liliana Cunha, alors qu'elle clôturait l'une de ses premières recherches dans le secteur du transport urbain de passagers, emporté à ce moment dans un processus de privatisation accéléré. Elle avait jusque-là recouru essentiellement à ce que permet l'analyse ergonomique de l'activité, en travaillant avec les conducteurs de bus de trois entreprises concurrentes, aux statuts juridiques contrastés : de service public, semi-public et privé.

Mais de fait, les débats de normes, dans un monde où se bousculaient les valeurs, traversaient à tout moment leur activité, l'orientant sans cesse vers des options, très souvent alternatives aux normes réglementant la gestion des sollicitations des usagers, des relations avec les collègues, qu'ils appartiennent ou non à la même entreprise. C'est dans un réel engagement avec la collectivité que, chez ces conducteurs de bus, l'usage de « soi par soi » se distinguait face à un usage de « soi par les autres ». Le recours à l'Ergologie est devenu ainsi un impératif, une évidence. Un pan entier de cette recherche y trouvait davantage de précision et d'envergure. Les conducteurs de bus devenaient, dans le suivi de leur activité, les acteurs d'un changement sociétal de grande ampleur. Et l'analyse de l'activité acquérait un autre statut.

S'il est donc vrai que l'Ergologie doit beaucoup à l'Ergonomie, le contraire l'est assurément aussi : l'Ergonomie s'ouvre à de nouvelles perspectives en tendant davantage l'oreille à ce que nous dit Yves Schwartz.

Ce serait une grande satisfaction si cet entretien, en rappelant ce que l'approche de l'Ergologie a de singulier, en convainquait les ergonomes qui la découvriront.

Marianne Lacomblez

¹ Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Yves Schwartz. mené en décembre 2017 par Jean-Claude Sperandio et Annie Drouin. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2018/04/Schwartz-Yves.pdf>

JCS/AD - Tout d'abord, nous vous remercions de nous accorder cet entretien qui portera sur votre propre parcours mais nous éclairera certainement beaucoup aussi sur l'ergologie, dont vous êtes un acteur majeur. Vous vous présentez vous-même comme philosophe épistémologiste du travail, ergologue plutôt qu'ergonome, la différence entre ces deux termes se précisera certainement au cours de l'entretien. Vous êtes d'ailleurs Président de la Société Internationale d'ergologie.

Commençons par quelques éléments de votre Curriculum Vitae.

Vous êtes né à Marseille en 1942. Vous appartenez à une grande famille au sein de laquelle de nombreux membres, du côté maternel comme du côté paternel, se sont illustrés en politique ou en différents domaines, en particulier mathématiques, médecine, chirurgie, épidémiologie, statistiques, économie, industrie, littérature, etc. Une famille marquée aussi par la déportation du côté maternel.

Vous avez été élève de lycées parisiens prestigieux, Janson de Sailly et Louis le Grand, puis élève de l'ENS-Ulm, jusqu'à l'agrégation de philosophie en 1967 (vous avez été reçu 1er).

Depuis 2010, vous êtes professeur émérite de philosophie à Aix-Marseille Université (intitulé actuel), au sein de la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (intitulé actuel) où vous avez fait la totalité de votre carrière universitaire, commencée en 1968 comme assistant à la Faculté des Lettres dans l'équipe de recherche du professeur Gilles-Gaston Granger (Épistémologie comparative) et vous y enseigniez l'Histoire de la philosophie et l'Épistémologie. Parallèlement vous avez suivi 3 années d'enseignement de Chimie-Biologie (à l'époque DEUG B) à la Faculté des Sciences de St Charles à Marseille de 1969 à 1972).

Vous devenez maître-assistant en 1972, maître de conférences en 1985 et enfin professeur en 1988. Les intitulés de l'université, des départements et des facultés où vous avez travaillé ont plusieurs fois changé au gré des différentes réformes auxquelles les universités sont assez régulièrement soumises, mais cela n'a pas affecté votre route !

De 1972 à 1983 vous avez eu diverses activités militantes et occupé différentes fonctions d'enseignement et d'organisation de Formation Continue au sein de votre université, en lien avec des entreprises. En 1983, vous avez créé un enseignement original sur le travail, source de ce qui deviendra douze ans plus tard l'ergologie, d'abord sous la forme de stages de formation continue, intitulés « Qualification professionnelle, savoir-faire, mutations technologiques ». Cette formation se transformera en 1986 en DU, puis en 1989 en DESS intitulé « Analyse Pluridisciplinaire des Situations de Travail », qui est devenu en 2003 le Master d'Ergologie (seul master d'ergologie en France). En 1998, vous avez créé, à la demande de votre Président d'Université, le département d'ergologie.

Vous avez soutenu en 1986 une thèse de doctorat d'État à l'Université de Lyon III, intitulée « Expérience et Connaissance du Travail », sous la direction de François Dagognet. Cette thèse sera publiée en 1988, préfacée par Georges Canguilhem et postfacée par Bernard Bourgeois.

« L'Analyse Pluridisciplinaire des Situations de Travail » est le titre du Centre de recherche que vous avez créé en 1989, qui fut ensuite associé au CNRS comme une des deux composantes du Centre d'Épistémologie et d'Ergologie Comparative créé en 1995 par Elisabeth Schwartz, votre épouse, alors professeure au département de philosophie. Vous y avez accueilli et formé plus d'une trentaine de doctorants, français ou étrangers.

En 1993, vous avez été élu membre senior de l'Institut Universitaire de France. Cette nomination a permis de dégager l'année suivante un emploi budgétaire de professeur PAST, qui sera confié à Jacques Duraffourg jusqu'à sa retraite pour enseigner l'ergonomie au sein du DESS d'ergologie. Après son décès, vous lui avez écrit un hommage émouvant, en introduction de l'entretien qu'il nous avait peu avant accordé pour notre rubrique « L'Ergonomie par ceux qui l'ont faite ».

On ne compte plus le grand nombre de vos publications, cours, conférences, cycles de formation, à Aix-en-Provence, au CNAM et ailleurs, en France et à l'étranger. La liste de vos missions et conférences faites à l'étranger est également impressionnante : Moscou, Montréal, Algérie, Tunisie, Japon, Suisse, Italie, Portugal, Brésil, Uruguay, ainsi que plusieurs pays africains, Mozambique, Côte d'Ivoire (cette liste n'est pas exhaustive !). Parmi vos nombreuses publications d'ouvrages et d'articles, en français ou en langue étrangère, un ouvrage collectif réalisé sous votre direction retient

particulièrement l'attention des ergonomes, car publié dans une collection qu'ils connaissent bien, *Le Travail Humain* : « Reconnaissances du travail. Pour une approche ergologique », aux P.U.F. en 1997. Vous avez aussi écrit ou coécrit plusieurs ouvrages publiés chez Octares, qui édite régulièrement de nombreux ouvrages d'ergonomie ou portant sur le travail en général.

Membre de la SELF depuis 1992, vous avez coorganisé à Aix-en-Provence en 2002 son 37ème congrès annuel : *Les évolutions de la prescription*. La prescription, et plus particulièrement la différenciation entre le travail réel et le travail prescrit, est un thème qui vous est cher, comme il l'est également aux ergonomes francophones.

À la retraite depuis 2010, vous restez très actif. Notamment, vous avez participé en 2011 à une grande enquête « *Quel travail voulons-nous ?* » lancée par Radio France. On ne compte plus les nombreux cours et séminaires organisés par différentes instances, particulièrement au CNAM, entre autres six cours-séminaires en 2013, diffusés en vidéo sur Internet.

Enfin, depuis le 19 octobre 2017, vous êtes membre correspondant de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, ayant succédé à François Dagognet, décédé en 2015. Et vous continuez à écrire et voyager beaucoup à l'étranger.

Voici maintenant quelques questions que nous vous proposons pour structurer cet entretien, plus sous la forme d'un débat que d'un questionnaire.

JCS/AD - Ergologie ou ergonomie ? À l'origine de l'appellation « ergonomie », à la fin des années 40, le mot « ergologie » était en lice parmi d'autres appellations possibles. Il n'a pas été retenu, peut-être par souci de nos pionniers de souligner un primat pragmatique. Si l'on s'en tient à l'étymologie, l'ergologie désignerait plutôt une discipline d'analyse et de réflexion sur le travail, - un savoir philosophique au sens noble du terme -, tandis que l'ergonomie serait plutôt une ingénierie d'amélioration du travail. Est-ce la différence que vous faites entre l'ergonomie et l'ergologie, parfois qualifiée d'« indiscipline » ?

YS - L'ergologie est une « indiscipline » en ce sens qu'elle n'est ni une discipline universitaire autonome (l'ergonomie non plus, d'ailleurs), ni une profession bien définie, mais une approche pluridisciplinaire d'analyse anthropologique et de compréhension du travail au sens large d'activité humaine, sous toutes ses formes, et non pas seulement du travail *stricto sensu* (travail salarié, travail rémunéré, travail marchand, etc.), qui est une activité industrielle parmi d'autres. Il s'agit de comprendre le travail pour le transformer. Un des postulats sous-jacent à la démarche ergologique est que « toute transformation du travail et de son organisation, toute amélioration des conditions de travail, ne peuvent être pensées sans les acteurs du travail eux-mêmes, en collaboration avec les chercheurs et les experts du travail ».

Plus que d'ordre étymologique, le choix du mot *ergologie* répondait au souci de ne pas lier la discipline au nom d'une discipline existant déjà². Or, mais nous ne le savions pas, le mot « ergologie » existait déjà depuis la fin du XIXème siècle, désignant une métrologie d'évaluation des efforts dans les activités de travail. En Belgique, par exemple, il était utilisé depuis les années 1920 (École d'ergologie, Laboratoire d'ergologie appliquée, Cahiers d'ergologie, etc.). Dans d'autres pays aussi.

Je ne suis donc pas l'initiateur du terme, maintenant largement utilisé internationalement. Et je ne suis même pas à l'origine de son choix pour ce qui concerne notre équipe à Aix. Le mot ergologie a une certaine antériorité en philosophie. Dans son ouvrage de 1968, *Essai d'une Philosophie du Style*, Gilles-Gaston Granger (1920-2016)³, avec lequel je travaillais, utilise l'expression « ergologie transcendante ». En 1995, l'intitulé ergologie s'est donc imposé assez naturellement pour le rattachement de notre projet au CNRS.

² De même, lorsque les pionniers choisirent le mot « *ergonomics* » comme un néologisme pour désigner une nouvelle discipline portant sur le travail, ils ignoraient que le mot « ergonomie » existait déjà (en polonais).

³ Avant d'être devenu professeur au Collège de France en 1986, Granger avait été depuis 1964 professeur de philosophie à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, devenue après 1968 une composante de l'Université de Provence, maintenant dénommée Aix-Marseille Université.

Entre l'ergologie et l'ergonomie, le lien est indéniable, en particulier avec l'ergonomie de l'activité. Le programme du diplôme d'ergologie à Aix comporte un enseignement d'ergonomie et je suis moi-même membre de la Société d'Ergonomie de Langue Française ! (Comme d'autres membres de la Société Internationale d'ergologie). Cependant, l'ergologie n'est pas synonyme d'ergonomie. Elle ne s'y oppose certainement pas non plus ! La confraternité entre les deux, et les dettes de l'ergologie à l'égard de l'ergonomie, sont de la plus grande importance. L'ergologie présente plutôt une sensibilité intellectuelle spécifique, à partir des problèmes conceptuels, anthropologiques, philosophiques auxquels nous confronte l'analyse du travail-

Comme l'ergonomie, l'ergologie est partie de l'analyse des situations de travail, - de toutes les activités humaines, plus généralement -, avec la même visée de contribuer à leur amélioration. Mais la démarche ergologique, par rapport à l'ergonomie, accentue l'analyse des savoirs que les protagonistes acquièrent et produisent, ainsi que les valeurs accordées à leur activité. Ils font des choix, des « manières de faire », - des « modes opératoires » comme disent les ergonomes -, qui sont au centre de nos analyses.

Notre analyse n'est pas limitée au travail salarié, mais plus largement porte sur l'activité, sur toutes les formes d'activité. Il y a de nombreuses formes d'activités qui sont à l'étroit dans le travail salarié (travail des concepteurs, des artistes, des artisans, des professeurs aussi, par exemple).

JCS/AD - Alors que l'histoire de l'ergonomie se situe dans une lignée physico-médicale ou psychologique plutôt que philosophique, on vous prête cette affirmation : « un lien ombilical unit l'ergologie et la philosophie » !

YS - Étant moi-même philosophe et professeur de philosophie, je ne récus pas la lignée philosophique. Le lien entre l'ergologie et la philosophie est incontestable, mais l'expression « lien ombilical » peut prêter à confusion, car le patrimoine initial de l'ergologie n'est pas seulement philosophique. L'ergologie n'est pas une enclave fermée au sein de la philosophie, c'est une démarche d'analyse et de réflexion, avec d'indiscutables ancrages philosophiques, mais s'appuyant aussi sur d'autres disciplines ou d'autres pratiques en sciences humaines et sociales, dont assurément l'ergonomie. Et ce qui ne va pas de soi dans la profession philosophique, l'ergologie cherche aussi à contribuer à la transformation positive de l'agir au travail en lien avec tous les protagonistes et parties prenantes.

JCS/AD - Vous vous référez volontiers à trois « médecins atypiques » : Georges Canguilhem, Ivar Oddone et Alain Wisner. En revanche, vous ne citez pas ou peu François Dagognet, votre directeur de thèse, philosophe et médecin atypique lui aussi.

YS - François Dagognet (1924-2015) était, en effet, professeur de philosophie et médecin. C'était un esprit original, brillant, très éclectique, un personnage prodigieux qui avait une très grande facilité d'assimilation. Je lui ai rendu hommage à plusieurs occasions et notamment lors d'un hommage pour ses 90 ans organisé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Comme vous l'avez mentionné, je lui ai succédé comme membre correspondant de cette Académie. Pour autant, son approche du travail n'était pas vraiment la mienne. Il était fasciné par le « monde des objets », « plus révélateur de l'esprit que l'esprit lui-même ». Pour lui, les productions techniques étaient des reflets de l'ingéniosité humaine. « C'est dans les choses que l'esprit se donne le mieux à voir... plus que du côté du sujet », disait-il.

J'étais plus attaché intellectuellement à Georges Canguilhem (1904-1995), philosophe de grande renommée et médecin lui aussi. Il était le président de mon jury d'agrégation. Dans ma thèse d'État, dont il a préfacé la publication en 1988, je lui emprunte plusieurs concepts et thèses sur la philosophie de la vie que je replace dans le contexte de l'activité de travail. Canguilhem, sauf à une ou deux remarquables exceptions portant sur les normes tayloriennes du travail, a lui-même relativement peu parlé du travail, qui n'était pas au centre de sa philosophie. Il s'intéressait surtout à l'histoire des sciences, à leur rapport au vivant, aux fondements de la santé, mais aussi à l'activité, au dynamisme vital comme « opposition à l'inertie et à l'indifférence ». Pour lui, « chacun veut être sujet de ses normes », ce qui rendait le taylorisme « invivable ».

Ivar Oddone (1923-2011), médecin et professeur de psychologie du travail à l'Université de Turin, grand militant antifasciste, était très engagé politiquement dans les luttes syndicales en Italie. Il a bénéficié de la confiance d'un groupe de syndicalistes et de travailleurs de la Fiat à Turin, qui venait

tout autant de la vision prodigieuse qu'il avait du travail d'usine, de l'« expérience ouvrière » et des conséquences du travail sur la santé, que de son passé de grand résistant. Je souligne que Canguilhem avait lui aussi un passé de grand résistant en France pendant la guerre !

Plusieurs traits caractéristiques de la « psychologie du travail » d'Oddone sont aussi des points-clés de l'ergologie, en particulier la mise en valeur et la reconnaissance du savoir ouvrier, l'expérience ouvrière formelle et informelle, la nécessité de ne pas réduire et enfermer cette expérience dans le langage des sciences, etc. Et aussi ne pas réduire les rapports santé-travail à la protection minimale contre les maladies professionnelles.

Wisner (1923-2004) était médecin lui aussi, un peu psychologue également, mais est devenu avant tout ergonomiste, une ergonomie qu'on a appelé, à tort ou à raison ergonomie de « l'activité ». Pour lui, l'ergonomie ne se limite certainement pas à faire respecter un catalogue de seuils de nuisances inacceptables. Comme Oddone et comme Canguilhem, Wisner dépassait les limites académiques de sa formation médicale, voyait les liens entre l'activité et la santé en s'appuyant sur d'autres disciplines. Il plaçait le travailleur au centre de sa démarche.

Médecins « atypiques » parce que tous trois titulaires d'un diplôme de médecine, ils ont exploité ce savoir médical au service d'un élargissement inédit du concept de santé, au delà des pratiques médicales habituelles qu'ils ont peu ou pas exercées eux-mêmes.

JCS/AD - Parmi les ergonomes que vous citez, il y a Jacques Durrafourg⁴ ...

YS - Jacques était un homme fascinant, enthousiaste, généreux, très engagé politiquement et syndicalement, dont j'ai fait la connaissance au début des années 80. C'était le moment où était organisé par l'Institut de Recherches Marxistes à Paris un questionnement sur la place de l'individu dans le marxisme. Il en sortira en 1987, sous l'autorité de Lucien Sève, un ouvrage collectif⁵ dans lequel j'ai écrit un chapitre : « Travail et usage de soi ». Autodidacte, ayant lui-même travaillé comme ouvrier, ayant exercé plusieurs métiers, Jacques savait de quoi il parlait à propos de prescriptions et de « travail réel », de transformation du travail et d'ergonomie, dont il avait suivi une formation au CNAM. Je suis toujours resté en lien amical fort avec lui.

En 1994, un poste de professeur PAST a été ouvert à l'université d'Aix-Marseille du fait de ma nomination à l'Institut Universitaire de France, et Jacques accepta ce poste d'enseignant à temps partiel, qui l'intéressait beaucoup et qu'il conservera jusqu'à sa retraite, tout en continuant à exercer une activité de consultant d'ergonomie. Il apportait un complément indispensable à nos enseignements universitaires de par sa connaissance du travail vécu, du syndicalisme qu'il connaissait de l'intérieur, des partenaires sur le terrain, et bien sûr, de l'ergonomie, de la distinction entre le travail prescrit et le travail réel, du savoir que le travail génère chez les travailleurs sur leur propre travail, et pas seulement le savoir obtenu à partir d'une formation extérieure, etc. Ce sont des concepts fondamentaux pour lui comme pour nous. Son rôle dans la réussite de l'expérience aixoise a été de bout en bout déterminant. C'est Jacques qui m'a fait découvrir Alain Wisner au laboratoire d'ergonomie du CNAM, où j'ai aussi rencontré quelques autres enseignants, notamment Antoine Laville, Catherine Teiger, François Daniellou, entre autres. J'ai eu de nombreuses rencontres avec Wisner et il a accepté d'être à mon jury de thèse en 1986.

En dehors du CNAM, j'ai aussi rencontré à cette époque d'autres ergonomes, comme Pierre Cazamian, François Hubault et quelques autres qui travaillaient avec eux ou fréquentaient leur séminaire régulier.

JCS/AD - L'ergonomie est ouverte à une pluralité de sensibilités et d'approches, certaines assez éloignées de l'ergologie, - par exemple, la tendance « Human Factors, qui est très prescriptive -, mais d'autres sont proches de votre approche, qui placent l'activité et le « vécu » du travailleur au centre de leur analyse. Les centres d'intérêt peuvent être différents, ainsi que le langage utilisé, sans pour autant qu'il y ait opposition. Les sensibilités diffèrent aussi selon qu'il s'agit d'interventions sur le terrain, de recherches sur des sujets ponctuels ou d'une réflexion épistémologique sur le travail. L'ergologie est-elle aussi partagée en différentes sensibilités?

⁴ (1942-2008)

⁵ *Je: sur l'individualité approches pratiques, ouvertures marxistes*, Michèle Bertrand (dir.), 315 p., Paris, Messidor, 1987.

YS – La démarche ergologique n’a jamais caché sa grande confraternité avec ce qu’on a appelé l’ergonomie de l’activité. Au départ, « ergologie » signifiait pour nous « Étude de l’activité humaine ». Mais tout ce qui est prescription, normes, fait partie de la vie sociale, s’intègre en partie dans un patrimoine commun, voire comme un acquis protecteur du monde du travail. La vie humaine ne peut être qu’une dialectique permanente avec ce monde de normes et j’ai écrit quelque part un « Éloge des normes »⁶. Les normes ont bien évidemment leur utilité, leur nécessité. Mais elles ne peuvent pas à elles seules régler, anticiper les « dramatiques » du travail, de la santé au travail et des risques liés au travail même « normé ». On ne peut pas dire que le travail devient acceptable dès lors qu’il respecte les normes ergonomiques, comme si les nuisances du travail seraient inacceptables seulement quand elles dépassent certains seuils, établis par des « experts » extérieurs, qui s’appuient ou non sur des connaissances scientifiques ou empiriques, qui varient d’ailleurs au cours du temps et selon les pays. Il n’y a pas de dénigrement de l’ergonomie adaptative⁷, qui a son utilité. Simplement, elle n’apporte pas de solution à tous les problèmes du travail. À la limite, elle peut conduire à ne pas s’intéresser à la personne qui travaille, qui pense, qui ressent, qui apprend, qui adapte son travail à ses objectifs, qui ruse aussi avec les contraintes et les normes, qui fixe ses propres normes.

JCS/AD - Vous dites que la démarche ergologique n'exclut pas l'action d'amélioration. Comment celle-ci se fait-elle concrètement sur le terrain ? Avez-vous une méthodologie différente de celle de l'ergonomie ?

YS - Non seulement elle ne l’exclut pas, mais contribuer à une prise en compte de ce « que nous avons appelé ensuite les « réserves d’alternatives » encapsulées dans les « renormalisations » de l’activité a été le point de départ de cette démarche. À partir de notre conception de l’activité, il ne peut y avoir de méthodologie standardisée face à la diversité historique toujours renouvelée des situations. Les manières de faire, les notions de l’ergonomie nourrissent beaucoup nos approches des situations de travail, notamment dans ce que nous avons appelé les « Groupes de Rencontre du travail », où l’on cherche à déplier, à mettre en visibilité ce que mon ami Louis Durrive appelle « l’expérience des normes ».

JCS/AD - En servant de garde-fous contre certaines nuisances, les normes ergonomiques agissent comme une sorte de petit « cheval de Troie » de l'ergonomie dans les entreprises mais ne garantissent pas à elles seules un travail idéal, c'est certain. Mais pour vous, le sens de l'expression « travail normé » dépasse largement le travail respectant simplement les normes ergonomiques. Vous avez écrit : « L'individu au travail est pris dans un débat de normes, il doit arbitrer entre des prescriptions, c'est-à-dire des normes qui le précèdent, et des normes qu'il doit se donner lui-même pour vivre son travail ». Vous utilisez le terme de « renormalisation » qu'opèrent en permanence les travailleurs, qui se trouvent placés au sein de normes antagonistes. Pouvez-vous développer davantage ce que vous entendez par « travail normé » et « débat de normes » ? ...

YS - Le long apprentissage que nous avons fait dans notre confraternité avec l’ergonomie, dans notre parcours de visites des lieux de travail, de travail sur le travail avec les protagonistes des activités industrielles, de fréquentation intellectuelle de nos trois « médecins atypiques », et sans doute aussi mon bagage philosophique m’ont conduit à une spéculation anthropologique, comme je l’ai dit plus haut ; le point de départ en a bien été l’activité industrielle mais, généralisée au delà de ce qu’on appelle travail, elle conduit à affirmer que « nous sommes des êtres d’activité ». Face à toute sorte de normes antécédentes, dont les prescriptions de travail ne sont qu’une des formes variables et historiques, il est pour nous impossible et invivable d’être les stricts exécutants de ces normes antécédentes.

Il y a donc toujours inévitablement en nous débats, plus ou moins conscients ou inconscients entre ces normes antécédentes et nos tendances, infinitésimales ou visibles à les « renormaliser ». Ou, autre façon de parler, entre usage de soi par les autres et usages de soi par soi. Comme dit encore Louis Durrive, nul n’échappe en toute circonstance, face à ces normes antécédentes, antérieures et anonymes, à la nécessité de les réactualiser et de les personnaliser. D’où ces réserves d’alternatives

⁶ In « Manifeste pour un Ergoengagement », dans *L’activité en Dialogues*, sous direction Y. Schwartz et Louis Durrive, Octares édit., 2009.

⁷ *Adaptation de la Machine à l’Homme, Human Engineering, Human Factors...*

potentielles que notre agir ne cesse de reposer. En ce sens tout travail est normé comme toute condition d'activité humaine, mais les normes du travail sont porteuses d'ambivalences, de charges, de significations historiques et sociales beaucoup plus pesantes, stratégiques, plus ou moins conflictuelles que les autres formes d'agir humain au sein de nos sociétés marchandes et de droit.

JCS/AD - En analysant les différences entre le travail prescrit et le travail réel, on observe souvent qu'au delà des prescriptions, le travail bien fait nécessite expérience, ingéniosité et même créativité de la part de ceux qui font. A contrario, le travail mal fait existe aussi. Le non-respect de certaines prescriptions peut être à l'origine d'accidents ou mettre en danger la santé des travailleurs, qui n'ont pas forcément toujours raison en toutes circonstances...

YS – Je partage cet avis et c'est ce qui éloigne la contribution de la démarche ergologique de toute vision dogmatique ou simpliste. Les renormalisations virtuelles dont je viens de parler doivent être mises en débat, socialisées, évaluées, au sein notamment de ces groupes de rencontres du travail, pour mesurer leur avenir transformateur possible

JCS/AD - Parlons des experts du travail, parmi lesquels sans rougir se placent les ergonomes. Vous avez écrit qu'en matière d'analyse du travail « nul n'est plus expert qu'un autre », c'est-à-dire ni le travailleur lui-même, ni les spécialistes extérieurs. Les ergonomes peuvent souscrire à cette formule, puisque l'ergonomie intègre, en effet, deux composantes indispensables à toute analyse du travail : l'expertise issue de la connaissance empirique que le travailleur a de son propre travail, que l'on décode à partir d'une analyse de son discours ; et celle censée être plus objective, issue d'une méthodologie éprouvée, appliquée par des « experts ».

YS - J'ai une certaine suspicion à l'égard de l'usage abusif du terme « expert ». Le travail présente de nombreuses facettes et il y a plusieurs façons de l'analyser. Je n'exclus pas du tout l'intérêt d'analyses que l'on peut qualifier d'objectives, faites par des « experts », ergonomes ou autres (les termes « analyses objectives » et « experts » mériteraient toutefois d'être précisés), mais elles ne remplacent pas l'attention que l'on doit avoir envers l'analyse que les travailleurs font de leur propre activité. C'est autre chose. À mon sens, les deux sont indispensables, à condition d'en accepter la complémentarité.

Ce que je conteste est la suprématie d'analyses dites objectives, autoproclamées scientifiques, en lieu et place du savoir capitalisé par ceux qui font le travail et qui est trop souvent occulté et sous-évalué. Oddone insistait particulièrement sur ce point. Pour réaliser son travail, son activité, tout travailleur doit faire des choix, des choix qu'il fait par lui-même, pour lui-même, pour sa propre activité, de par sa propre expérience, qui peuvent différer des choix faits pour lui par d'autres. Il « renormalise » en permanence. Il en retire un savoir irremplaçable, qui doit être respecté et devrait être mieux valorisé. Ceci mérite d'être analysé, et c'est cette distinction qui m'intéresse : « l'usage de soi par soi » face à « l'usage de soi par les autres ». Le problème majeur est donc la nécessité d'articuler les savoirs de type « experts », produits « en désadhérence » par rapport à *l'hic et nunc* des agirs industriels, et les savoirs, que j'appelle « savoirs-valeurs » qui nourrissent et se nourrissent des « renormalisations ». C'est ce que nous appelons une posture « Dispositifs dynamiques à trois pôles » (voir le glossaire ergologique, in *L'activité en Dialogues*, cf. note 5).

Le savoir des experts peut être complètement aveugle de ce qu'éprouvent les travailleurs. Savoir et décider à la place des autres est une position inacceptable, qui fait écho au primat d'une certaine scientificité que l'on observe malheureusement aussi au sein des universités, dans la recherche en général, chez certains chercheurs ou enseignants. C'est pour moi une « usurpation » du prestige légitime de la conceptualisation dans les sciences de la nature.

JCS/AD - Les interventions ergonomiques répondent généralement à des demandes initiales de solution à apporter à un problème circonscrit. En ce sens, elles sont prescriptives de pistes de solution, non impératives toutefois, depuis l'analyse du problème jusqu'à la mise en place d'une solution acceptée. À toutes les étapes du processus, les discussions sont parfois vives et, idéalement, la participation de tous les acteurs est requise, mais en pratique elle est souvent partielle, freinée par le management ou non souhaitée par les travailleurs eux-mêmes, cela arrive, qui ne sont pas forcément toujours et partout coopératifs. Il y a l'idéal et il y a la réalité.

Dés lors, le positionnement ergologique selon lequel « rien de sérieux ne peut être dit sur le travail indépendamment de ceux qui travaillent » n'est-il pas utopique en termes d'action ? Est-il généralisable en toutes circonstances ? De même, vous dites que « toute transformation du travail et de son organisation, toute amélioration des conditions de travail, ne peuvent venir que des acteurs du travail eux-mêmes ». Que faire, pour néanmoins améliorer un peu les choses, si les conditions de coopération entre protagonistes ne sont pas réunies ?

YS – Je pense que les situations ne se posent pas en termes de tout ou rien, et si c'est le cas elles sont explosives et se détériorent rapidement. Les positions que vous évoquez dessinent les batailles à mener pour ce que nous appelons un « ergomanagement », un gouvernement du travail qui sait que toute production de biens ou de services repose sur, requiert des dramatiques de l'activité, des renormalisations. Certes, ce n'est pas dans l'air du temps, et la suppression des CHS-CT aujourd'hui en est un signe terriblement négatif. Mais en même temps ces positions, si on les propose avec responsabilité, respect des autres, peuvent être entendues, parfois suivies de quelques effets, comme nous avons pu en faire l'expérience. Le déni des renormalisations est mortifère pour tout le monde, et il y a pour moi irresponsabilité à penser construire un monde commun et vivable sur ce déni.

JCS/AD - Vos travaux interrogent l'évolution du travail contemporain. Alors que l'on parlait jadis de charge de travail et de nuisances des situations de travail, notamment des environnements physiques, on parle maintenant beaucoup plus de souffrance au travail, de stress, de burn-out, de risques psychosociaux, etc. qui touchent aussi des catégories professionnelles que l'on croyait protégées. Ces maux sont-ils nouveaux ?

YS - Je ne me sens pas plus qualifié que d'autres pour parler des grandes évolutions du travail contemporain, mais j'ai quand même des hypothèses. Le travail a beaucoup évolué, pas seulement le travail ouvrier, salarié, marchand, mais l'activité de travail en général, par le fait de nouvelles technologies, de nouvelles formes d'organisation, de pressions sur l'emploi, de nouveaux types d'emploi, de nouveaux critères d'évaluation, etc. On observe un éloignement plus grand entre les décisions importantes et les lieux de travail. La plupart des décideurs ne savent pas et ne veulent pas savoir comment ça se passe sur le terrain. Le travail moderne, pour beaucoup de travailleurs, pas pour tous, est devenu apparemment (car c'est en partie une sous estimation du rôle du corps dans tout agir industriel, y compris dans les services) moins physique, moins gestuel, en particulier dans les activités de services, qui sont de plus en plus nombreuses et diverses. Je ne dirais pas « plus cérébral », car le cerveau, les exigences de micro-choix, sont sollicités y compris dans les tâches taylorisées (voir ce que j'appelais les « savoirs-valeurs »).

L'informatisation va dans ce sens, exigeant du travailleur des traitements d'information dont les contraintes diffèrent de celles de la force physique et gestuelle mais n'en sont pas moindres. L'essentiel me paraît être que la détaylorisation partielle de nombreuses tâches, le fait que la séquence des actes à accomplir ne peut plus être anticipée selon des séquences standardisables, déplace les normes, du respect des séquences aux résultats à obtenir. Cela va de pair avec un plus grand isolement, notamment chez les techniciens, les cadres, les ingénieurs, les décideurs. On ne peut plus mettre en question comme avant, et collectivement, la séquence imposée des gestes, les cadences. De plus en plus, chacun est conduit à se retourner vers soi pour se demander par rapport aux résultats demandés : pourquoi ai-je tant de difficultés ? Pourquoi je n'y arrive pas ? Ce déplacement tendanciel des normes, je l'appelle le « blanchiment » des résultats de l'activité (comme on blanchit l'argent sale). On veut les objectifs mais on ferme les yeux sur les « usages de soi » par soi nécessaires – et peut-être impossibles, qui le sait ? - pour y parvenir. C'est mortifère, et je pense que le vocabulaire des RPS a partiellement à voir avec ces évolutions du travail et le déplacement des normes qui les accompagnent du point de vue de la gouvernance du travail.

JCS/AD - Vous avez participé en 2011, avec Dominique Méda, philosophe et sociologue, et Patrick Légeron, psychiatre, à l'enquête « Quel travail voulons-nous ? » lancée par Radio France. Qu'avez-vous retiré de cette enquête ?

YS - Pas grand-chose, à dire vrai. Le projet était très positif, l'intitulé prometteur (j'y ai contribué), les collaborations nouées à cette occasion intéressantes. Mais je ne suis pas sûr que cela ait eu beaucoup de suites.

JCS/AD - Vous avez beaucoup voyagé et êtes intervenu dans de nombreux pays. Avez-vous pu, à l'occasion de ces voyages et séjours, observer et analyser des différences importantes du travail dans ces pays par rapport à la France ?

YS - Mes nombreux contacts internationaux m'ont fait saisir des différences entre pays et ont enrichi ma propre vision du travail. Ce sont ces contacts avec les étudiants étrangers, ces déplacements qui nous ont conduits à élargir le concept de travail tel qu'il fonctionne dans nos sociétés marchandes et de droit (le travail que j'ai appelé « stricto sensu »). Ce sont ces échanges qui nous ont fait créer le réseau E.T.D, Ergologie, Travail et Développement, dont l'objectif était de contribuer à repenser le concept de développement (économique, social, culturel), à partir de l'activité industrielle telle que nous en partageons le sens. Nous avons jusqu'à présent tenu quatre sessions, à Maputo (Mozambique), en 2007, à Belo Horizonte (Brésil), 2009, à Porto (Portugal), 2011, à Tlemcen (Algérie) 2013. Nous avons fait des études comparatives sur le Groupe Carrefour au Brésil et en France et nous achevons une étude sur le travail soignant dans les CHU en Algérie, au Brésil et en France. Les contacts ont été très enrichissants avec les étudiants étrangers, dont plus d'une trentaine comme doctorants ou post-doctorants, et avec nos collègues dont beaucoup brésiliens.

JCS/AD - Dans le DESS d'ergologie que vous avez créé et dirigé à Aix-en-Provence, qui est devenu le Master d'Ergologie, il y a des enseignements d'ergonomie. Pour faire ces enseignements, aviez-vous des contacts et des collaborations avec vos collègues ergonomes universitaires ?

YS – Dès le début, je n'ai pas été seul à la barre, et rien n'aurait été possible sans la constitution d'une équipe pluridisciplinaire, puis pluriprofessionnelle, dont mes collègues Daniel Faïta (linguiste) et Bernard Vuillon (sociologue) furent les premiers protagonistes. Le programme des enseignements comporte, en effet, une part notable d'ergonomie, dont s'occupait Jacques Duraffourg, j'en ai parlé déjà. Nous faisons intervenir des ergonomes extérieurs, surtout des praticiens, qui complètent bien et équilibrent ce que nous, universitaires, pouvons enseigner. Nous avons absolument besoin de leur participation active pour enseigner ce qu'est le métier d'ergonome et le travail réel sur le terrain.

L'ergologie dans notre université d'Aix n'est pas dans une situation confortable. C'est une petite équipe, qui vit une situation calamiteuse et devrait se satisfaire de la portion congrue. Elle n'est pas à l'abri d'une extinction après 34 ans d'existence. Il n'est pas sûr que le master d'ergologie puisse être maintenu. Après tant d'années de développement continu et de rayonnement national et international, ce serait une issue invraisemblable et qui jugerait de la pertinence des visions politiques dans l'Université.

Nous aurions pu avoir une meilleure collaboration avec les ergonomes de mon université, mais nous n'avons eu que peu de contacts. Des rapports cordiaux entre collègues, oui, - notamment avec le regretté Claude Bastien ou Nathalie Bonnardel qui lui a succédé -, mais peu de collaborations, ni d'eux vers nous, ni de nous vers eux. Ils s'intéressent principalement à l'ergonomie cognitive comme l'une des applications de la psychologie cognitive expérimentale. Le programme de leur Master d'ergonomie (« Facteurs Humains et ingénierie des systèmes d'information ») ne se limite pas à l'ergonomie cognitive mais celle-ci est dominante, largement centrée sur le travail informatisé.

Nous avons aussi cherché à établir des liens avec les collègues de psychologie du travail, mais sans grand succès. Nous avons eu dans le passé des collaborations avec le DU « Prévention des risques professionnels » organisé par l'IUT d'Aix Marseille Université, où de l'ergonomie est enseignée, mais non pas, sauf oubli de ma part, avec le Master Sciences humaines et sociales, mention Ergonomie, organisé par le CNAM. Par contre plusieurs étudiants sortis de notre DESS ou de notre master y sont allés compléter leurs compétences. En revanche, nous avons eu des rapports avec le master du CNAM à Paris, j'y ai moi-même fait plusieurs interventions.

JCS/AD - La non pérennité menace aussi certaines équipes d'ergonomie, qui n'est pas non plus une discipline autonome. Dans la plupart des universités, elle est abritée par une autre discipline, - la psychologie, principalement -, ce qui la fragilise, notamment lors de réorganisations de diplômes ou après des départs en retraite non remplacés dans la même veine. Comment votre laboratoire était-il organisé, quels étaient vos moyens universitaires, vos collègues chercheurs ou enseignants ? Et qu'en est-il actuellement, depuis votre retraite ?

YS - Au départ, l'ergologie – primitivement l'Analyse pluridisciplinaire des Situations de Travail - n'existait pas, ni n'était revendiquée par aucune discipline. Nous avons donc constitué depuis 1982 notre équipe de bric et de broc, plus ou moins hébergée par le Département de philosophie, par décision souvent personnelle de collègues de l'université de venir constituer ce noyau autour de notre hypothèse fondatrice, ou par la venue de collègues et amis de l'extérieur désireux de travailler avec nous. Ou par la création de postes PAST, plus faciles à obtenir dans la décennie 1990. Donc création totalement hors normes d'une équipe, et pour cela fragile, même quand le président de notre université, conscient de l'originalité et du rayonnement croissant de notre entreprise, nous a demandé en 1997 de nous créer en département autonome, intitulé alors Ergologie-APST. Mais en effet, à chaque départ à la retraite, on a cherché à nous dépecer, et aujourd'hui, ce dépeçage est devenu critique. On ne se laissera pas faire, et de toutes façons nous continuerons à faire vivre cette démarche partout dans le monde où elle vit déjà et se développe, avec le souci d'élargir sans relâche nos coopérations.

JCS/AD - Quels sont les étudiants du diplôme d'ergologie ? Vers quels métiers se dirigent-ils une fois diplômés ?

Nos étudiants sont très divers par leur motivation et proviennent de diverses disciplines et de divers endroits, de France ou de l'étranger. L'information sur la formation se fait surtout par le bouche à oreille et par internet. Les étudiants ont en commun d'être intéressés par l'analyse du travail au sens large et viennent chercher un mode d'approche et des outils d'analyse. Leurs motivations sont également diverses. Certains viennent renforcer leur formation initiale, que nous leur demandons de ne pas oublier, d'autres recherchent une orientation professionnelle et se dirigent ensuite vers d'autres formations et différents métiers : par exemple, consulting, ergonomie, handicaps, DRH, Sciences de l'Éducation, INRS, enseignants, etc. Certains continuent leur formation par un doctorat et visent une carrière universitaire. Mais par étudiants, il faut entendre tous les professionnels, tous nos interlocuteurs qui sont venus par la formation continue, de tous horizons, et dont le dialogue, non seulement avec nous, universitaires, mais aussi avec les étudiants en formation initiale, a été la marque de fabrique et, je crois, de réussite, de nos enseignements. Soit ils ont enrichi leur expérience sociale dans leur milieu d'activité, soit le DESS ou le master a été l'occasion d'une nouvelle vie professionnelle.

JCS/AD - Un des traits caractéristiques de l'évolution de l'ergonomie francophone est l'essor de sa professionnalisation, qui se traduit notamment par une contribution active à la défense d'un titre d'ergonome européen, donnant une sorte de label professionnel qualitatif. Est-ce que l'ergologie a, elle aussi, un souci similaire de professionnalisation ?

YS - Pour moi, l'ergologie n'est pas une profession. Cependant, dans certains pays, l'ergologie est définie comme un métier et s'enseigne comme tel. À Tlemcen, par exemple, l'ergologie, avec son master, est définie comme une discipline. En France, c'est moins net, mais depuis le début des années 2000, surtout depuis que le diplôme est devenu un master, la question de la professionnalisation devient plus aiguë. Pas autant qu'en ergonomie, mais quelques personnes poussent en ce sens. Pour le moment, on n'en est qu'à un stade embryonnaire, et la question reste en débat entre nous.

JCS/AD - Pour finir, quels ont été vos liens avec la SELF ?

YS - Je suis membre de la SELF et j'ai coorganisé le congrès de 2002 à Aix-en-Provence, et j'ai toujours de très bons rapports avec certains ergonomes. Mais il me semble aujourd'hui que beaucoup de jeunes ergonomes connaissent peu l'histoire de leur propre discipline et sans doute ignorent-ils la démarche ergologique qui lui est tant liée (d'où l'intérêt de votre travail d'historien). L'ergologie n'est pas concurrentielle et devrait au contraire être vue comme complémentaire, mettant en lumière des points que l'ergonomie n'aborde pas directement pour des raisons de professionnalisation aisément compréhensibles.

La SELF, avec l'appui de sa Présidente actuelle, Véronique Poète, a contribué financièrement au Colloque International ERGOLOGIE 2017⁸ : c'est assez dire qu'il n'y a pas d'opposition, ni dans un sens, ni dans l'autre. Mais la plupart des ergonomes, du moins en France, ne sont pas conscients que l'ergonomie doit peut-être un petit quelque chose à l'ergologie, qui fournit un certain éclairage original, fécond, sur le travail, sur son évolution, sur la façon de l'analyser, surtout sur des points qui restent dans l'ombre ou ne sont pas abordés directement en ergonomie. Je crois, à cet égard, avoir moi-même joué un rôle utile pour faire connaître l'ergonomie par mes cours, mes conférences, mes écrits.

On peut poser une question, à laquelle je n'ai pas de réponse évidente : la professionnalisation croissante – et bénéfique - de l'ergonomie n'a-t-elle pas diminué l'esprit d'ouverture pluridisciplinaire qui était la marque de l'ergonomie francophone des premières années, quand chacun venait d'horizons différents en apportant sa contribution et en recherchant des complémentarités ? Tout en affichant un discours pluridisciplinaire, beaucoup d'ergonomes francophones aujourd'hui ne se replient-ils pas, peut-être inconsciemment, sur leur propre discipline, jusqu'à devenir méfiants vis-à-vis des contributions provenant d'autres disciplines, dont l'ergologie ?

JCS/AD - Le repli professionnel fait débat au sein même de l'ergonomie. Dans l'ouvrage⁹ que la Commission Histoire a publié à l'occasion du cinquantenaire de la SELF, nous en faisons écho. Une hypothèse est que l'amélioration de la formation pluridisciplinaire donnée maintenant au sein des diplômes d'ergonomie tendrait paradoxalement à faire diminuer le besoin indispensable d'échanges avec d'autres disciplines, qui étaient jadis ressentis comme une nécessité absolue. Comme si, pluridisciplinaires de formation, ils pouvaient maintenant négliger les contributions interdisciplinaires. Si c'est le cas, c'est tout à fait regrettable. Ce n'est heureusement pas le fait de tous les ergonomes, qui restent dans leur grande majorité attachés au pluralisme des spécialités et des échanges...

Voulez-vous ajouter quelque chose à cet entretien ?

YS – Non, je vous remercie de votre accueil, de votre écoute attentive et bienveillante et souhaite la poursuite heureuse de votre tâche d'historien d'une discipline qui nous tient tous à cœur.

Entretien avec Jean-Claude Sperandio et Annie Drouin
(21 décembre 2017)

⁸ *Penser et réaliser la transformation du travail. L'apport de la démarche ergologique et de l'œuvre d'Yves Schwartz*, Colloque International, CNAM, octobre 2017.

⁹ *ERGONOMIE, Travail, Conception, Santé*, 2013, ouvrage collectif coordonné par Annie Drouin, 435 p., Toulouse, Octares.